



Réunion du Collectif du 17 janvier 2017

29 participants – 7 personnes excusées

Préparation de l'Assemblée Générale du samedi 1er avril 2017

Elle se déroulera en plusieurs temps :

partie statutaire

Au cours d'une AG statutaire, plusieurs rapports seront présentés :

- rapport d'activité qui rend compte des actions de l'association
- rapport moral qui présente le fonctionnement associatif
- rapport financier qui expose la situation financière
- rapport d'orientations qui propose les grands axes de l'action pour l'année à venir ; il est accompagné du budget prévisionnel.

Il est dans notre intérêt de présenter des rapports de qualité car ils constitueront un signe supplémentaire de notre crédibilité.

Nous aurons également à proposer l'évolution du montant des adhésions 2017. Après débat, il est proposé que les cotisations soient calées sur l'année civile et que soient prises en compte au titre de 2017 les cotisations versées à la fin de l'année 2016.

En ce qui concerne le montant, cette question sera revue à la prochaine réunion. Nous attendons notamment que les services fiscaux aient apporté leur réponse à notre demande de défiscalisation des dons. Celle-ci devrait être connue avant le 7 février. Il apparaît nécessaire d'augmenter nos recettes, mais cela peut passer aussi par un encouragement à faire des dons.

repas

La commission a reçu 2 propositions de repas bio fournis par des producteurs locaux. Elle est mandatée pour faire le choix des menus en restant dans une limite de prix raisonnable (à préciser).

Il est convenu que si des gens souhaitent apporter leur repas, ils peuvent le faire.

animation de l'après-midi

Marie Chiff'Mine a commencé à travailler à l'idée d'un spectacle d'environ 30 mn. Elle nous fera des propositions.

Jean-Claude et Michel P. ont pris des contacts pour des interviews mais le film ne sera pas prêt pour l'AG.

Denis va proposer des écrits à partir des récits des victimes.

Le souhait de tous est que ce soit un moment chaleureux, porteur de sens auquel seront invitées les personnes avec qui nous avons été en contact (victimes, associations partenaires qui se bagarrent sur des thèmes proches des nôtres. La presse sera invitée ; l'idée est lancée qu'on sollicite un journaliste pour participer ou animer l'échange.

Il sera nécessaire de se donner un thème central, par exemple ce que les personnes ont trouvé en venant dans l'association, ce que le collectif leur apporte, qu'il s'agisse des victimes et de ceux qui ne le sont pas. Le but n'est pas de parler de maladie lors de l'AG, mais plus du plaisir à faire quelque chose ensemble.

En ce qui concerne le partage des tâches, plusieurs personnes se sont proposées pour participer à la préparation :

- Préparation de la salle
- Présentation de panneaux ou de photos (power point)

Réunion du groupe qui coordonne la préparation (*Dany, Gilles, Yvette, Francis, Michel, Denis, Henri*), le 31 janvier à 20h00.

Vie du Collectif :

Demande de Subvention au PRSE (Programme Régional Santé Environnement)

Nous préparons actuellement une demande de subvention à l'ARS (Agence Régionale Santé). Cette demande concernerait nos actions d'information, et la réalisation de guides (riverains, reconnaissance en maladie professionnelle).

Relevé individuel des frais depuis avril 2016 (déduction des dons)

Les membres qui le souhaitent sont invités à remettre sans tarder le relevé des remboursements de frais auxquels ils renoncent en vue de leur fournir l'attestation qui sera à joindre à leur déclaration d'impôts.

Créer un espace de discussion sur internet entre adhérents du Collectif

Afin de ne pas encombrer intempestivement les boîtes mails de chacun, créer un espace de discussion sur internet, accessible par mot de passe, où chacun puisse déposer des informations ou aller les lire.

Attention à la question de la responsabilité (mots de passe).

Daniel travaille sur cette idée.

Informations :

Semaine Alternatives aux pesticides fin mars 2017

Yann Olivaux prépare une table-ronde pour le jeudi 23 mars (même date que la soirée prévue à Melesse) à la Maison de la Consommation et de l'Environnement à Rennes (MCE).

Il a déjà pris des contacts.

Proposition de faire un groupe autour de Yann. 02 99 22 21 78 - naturedeleau@orange.fr

Suggestions : ne pas avoir seulement des débats entre experts, mais faire intervenir des élus actifs sur le sujet, veiller à la parité femmes / hommes.

Master santé publique de l'EHESP et de l'Université Rennes 1 :

Une étude de cas intitulée " **Pesticides : une nouvelle question de santé publique ?** " sera proposée à un groupe d'étudiants en première année du **Master Santé publique**.

La problématique et le dossier documentaire font référence à l'action citoyenne dans l'Ouest de la France et les étudiants seront amenés à creuser la question en prenant contact avec les acteurs de terrain.

Cumul des produits toxiques sur les terres cultivables :

Pierre propose de réfléchir à ce sujet : estimation de x Kg / ha tous les ans → les doses des pesticides dans le sol augmentent tous les ans.

→ pour évaluer les risques, il faut obtenir les formulations jusqu'à présent restées secrètes (problème de respect de la réglementation sur le benzène)

→ entre le 1^{er} et le 31 décembre 2016, les agriculteurs ont bénéficié d'un temps calme pour faire leurs traitements.

Les produits sont restés longtemps en suspension dans l'air. Certaines odeurs étaient restées en suspension.

Soutien aux victimes des pesticides

Triskalia PLOUISY :

Dans le cadre de la Commission rogatoire délivrée par la juge d'instruction du Tribunal de Grande Instance de Saint Brieu en charge de la plainte en partie civile déposée par Maître Lafforgue, la gendarmerie a commencé d'auditionner les différentes parties , pour l'instant les salariés.

C'est une très bonne nouvelle ; la plainte était restée sans suite depuis le 25 mai 2010 !!!

Reconnaissance en maladie professionnelle de Noël POULIQUEN :

24 décembre : le jour de son anniversaire, Noël a reçu par courrier la décision du Comité Régional de Reconnaissance en Maladie Professionnelle (C RRMP) de le reconnaître en maladie professionnelle.

Noël, salarié de Triskalia à Glomel (29), est atteint d'un lymphôme depuis août 2015.

En juin 2015, la MSA avait refusé cette reconnaissance et renvoyé la décision vers le CRRMP.

Noël, avec Me Lafforgue, avait contesté cette décision auprès du TASS de St Brieuc ; une audience était fixée au 2 février. Celle-ci est donc annulée.

La mobilisation de tous n'est sans doute pas étrangère à cette décision.

Nouveaux contacts et demande de reconnaissance en Maladie Professionnelle :

Fin d'année 2016, trois entretiens avec de nouvelles victimes atteints de Parkinson et cancers des voies biliaires ont été conduits, en Ille et Vilaine et Morbihan.

Un dossier de demande de reconnaissance a été déposé dans le Morbihan.

De nouvelles personnes nous ont contactés les jours derniers.

Contacts avec la MSA :

Nous avons demandé à rencontrer le Dr MORVAN, médecin-conseil chef de la MSA Portes de Bretagne (35 et 56) à 3 reprises, les 11 juin, le 23 juillet et le 5 novembre.

Sans réponse à ce jour !...

Mais à la phosphine :

Le 20 décembre, des salariés de Triskalia Plouisy nous informent de la livraison dans les prochains jours, de 6000 tonnes de maïs traité à la phosphine ; à la lecture des caractéristiques de la phosphine, ces salariés refusent de manipuler ce maïs ; ne pouvant s'y opposer publiquement (risque de perte de leur emploi) et n'étant pas soutenus par le syndicat CFDT, ils nous ont alertés.

La phosphine est un fumigant utilisé sous forme de cartouches, particulièrement dans les bateaux, comme insecticide pour les céréales. C'est un gaz très dangereux, interdit en France, mais bizarrement autorisé sous conditions pour le maïs (voir art. 32 dans legifrance) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071438&dateTexte=29990101&categorieLien=cid>
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Phosphine>

Le maïs a été chargé en Roumanie à Constanza sur un bateau qui appartient à un armateur polonais et bat pavillon Bahamas. Il est importé par la Cobrena, filiale de Triskalia. 25 550 tonnes ont été déchargées le 16 décembre sur le port de Brest.

Une forte teneur en phosphine est immédiatement détectée dans plusieurs cales et sont laissées ouvertes plusieurs jours afin qu'elle se dissipe.

59 tonnes sont transférées à Plouisy.

21 décembre : Solidaires, R. Louail et le Collectif donnons une conférence de presse au local Solidaires à St Brieuc ; Ouest-France, le Telegramme, l'AFP, l'Humanité, FR3 Bretagne repercutent l'information.

<http://www.humanite.fr/pesticides-peur-sur-la-cooperative-629192>

Nutrea-Triskalia publie un communiqué indiquant qu'ils ont fait des analyses et que pour les 59 t arrivées à Plouisy, la concentration en phosphine est de 0 ppm.

Nous interpellons la Direction du travail, les affaires maritimes, la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dréal), ainsi que la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) sur la mise en danger des salariés par l'entreprise ; en effet, ceux-ci ont découvert incidemment le risque que celle-ci leur faisait prendre.

6 janvier : une note interne à Nutréa, signée du directeur, en date du 23 décembre, nous parvient dans laquelle il est écrit : « *entre temps, lors de contrôles de routine en magasin de stockage portuaire, il a été détecté une teneur en phosphine jugée non conforme* ».

Nous interrogeons le directeur de cabinet du préfet maritime sur ces teneurs et les contrôles en cours. Celui-ci refuse de nous donner plus d'informations.

D'où notre deuxième conférence de presse le **9 janvier**.

- http://www.letelegramme.fr/bretagne/pesticides-25-500-t-de-mais-bloquees-au-port-de-brest-10-01-2017-11356976.php?share_auth=55513ca64ca71b7646f910e4633b801c#HEftwFuSiKlycOof.01

- <http://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/brest-traite-avec-un-produit-toxique-le-mais-reste-bloque-sur-le-port-4724967>

le 12 janvier : José Bové demande la destruction des 25 500 tonnes stockées sur le port de Brest.

- <https://www.facebook.com/notes/jos%C3%A9-bov%C3%A9/ma%C3%AFs-%C3%A0-la-phosphine-triskalia-et-la-cci-de-brest-doivent-d%C3%A9truire-ce-ma%C3%AFs-empois/1407413645967364>
- <http://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/brest-jose-bove-veut-faire-detruire-le-mais-empoisonne-4739168>

le 16 janvier : nous nous réunissons à Brest avec en particulier les dockers CGT du port de Brest et publions un communiqué commun :

« *Devant tant d'incertitudes, les organisations signataires demandent la destruction immédiate et sous contrôle des 25 500 tonnes de maïs traitées à la phosphine sans oublier les 59 tonnes déjà livrées à l'entreprise Nutréa-Triskalia de Plouisy dans les Côtes d'Armor.*

Elles exigent également l'ouverture d'une enquête transparente sur les points suivants :

- *Le respect de la réglementation concernant l'utilisation de certains fumigants en France et particulièrement de l'utilisation de la phosphine (Arrêté du 4 août 1986.)*
- *le respect de la législation sociale concernant la sécurité des personnels affectés à la manutention, au traitement et au transport de la cargaison.*
- *La traçabilité des céréales transportées : compte tenu des particularités des zones de production à risques (Roumanie, Ukraine) : présence possible de radioactivité, d'OGM et de glyphosate.*
- *La transparence des contrôles effectués par les services de l'État, puis la communication des résultats des analyses effectuées.*

Les organisations signataires s'étonnent du silence de la Région qui assume la responsabilité de la gestion des ports et n'a pas été en capacité d'imposer un cahier des charges qui permette de protéger les travailleurs et les populations, contre la dangerosité de produits comme la phosphine. »

Le communiqué est repris par plusieurs journaux :

- <http://7seizh.info/.../brest-le-stock-de-mais-empoisonne-a-l.../>
- http://www.liberation.fr/futurs/2017/01/17/25-000-tonnes-de-mais-empoisonne-en-rade-au-port-de-brest_1542055

19 janvier : le préfet nous en dit un peu plus ; il évoque des mesures qui pourraient être prises pour qu'un tel phénomène, "inédit" ne se reproduise pas.

<http://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/mais-toxique-bloque-brest-que-s-est-il-passe-4745547>

C'est déjà mieux que « circuler, y a rien à voir ».

Nous finirons peut-être par tout savoir !

Cette affaire pose de nombreuses questions :

- **Santé publique** : nous sommes tombés par hasard sur cette affaire de phosphine ; mais c'est semble-t-il, une pratique courante ! l'alimentation animale est fabriquée avec des produits importés du monde entier, traitées pour le transport par ce genre d'insecticides.

D'une part, les éleveurs soignent leurs animaux avec des aliments dont ils ne connaissent ni l'origine, ni la teneur.

Comme certains nous ont dit : « quand on a de la mortalité dans nos élevages, les techniciens mettent en cause notre compétence ; quand on apprend avec quoi sont fabriqués les aliments, on peut se poser des questions ». Et la mortalité dans les élevages est élevée ; ne serait-elle pas due pour une grande part à une intoxication alimentaire des animaux ?

D'autre part, les dockers (http://www.sante-et-travail.fr/sur-les-traces-des-cancers-professionnels-des-dockers_fr_art_1343_71152.html : *article effarant à lire absolument*), les chauffeurs, les ouvriers des coopératives inhalent ces produits.

Selon la direction de Nutréa, quand la teneur en phosphine sera redescendue à 0 ppm par la manipulation du maïs, celui-ci ne présentera plus de danger et sera consommable. Peut-on vraiment le croire ?

- **La maîtrise et la transparence des services de l'Etat** : ceux-ci refusent de nous dire quel laboratoire, indépendant de Triskalia, fait les analyses, refusent de nous communiquer les résultats de ces analyses, de nous assurer que le maïs n'a pas été dispatché sur d'autres sites que Plouisy.

Il nous semble qu'ils sont dépassés par les volumes des échanges commerciaux et ne savent pas réellement la qualité de ce qui est importé. Par exemple, faute de connaître de manière sûre la provenance du maïs (Ukraine ou Roumanie), ils n'ont pas, semble-t-il, vérifié s'il contient des OGM et donc des résidus de glyphosate / AMPA.

- **Les effets de la mondialisation** : pourquoi importer de telles quantités de maïs ? la mauvaise récolte de 2016 en France est-elle une réponse suffisante ?

Nous savons que le marché des céréales est spéculatif. N'est-ce pas un moyen pour faire baisser le prix de revient de l'aliment, sans se préoccuper des conséquences pour la santé humaine ?

Actions « Riverains »

La création d'une boîte à outils à destination des personnes ou groupes de riverains qui nous contactent est en cours.

THORIGNE-FOUILLARD (35) :

La mairie a accepté d'organiser une réunion publique commune avec le Collectif.

Date à définir en mars.

Elle pourrait se dérouler en 3 parties :

- La mise en pratique du zéro phyto au niveau de la commune
- Présentation du Collectif et témoignages de victimes
- Les solutions alternatives aux pesticides avec la participation d'Agrobio.

BETTON (35) :

Un groupe d'une douzaine de personnes a préparé une rencontre avec la première adjointe au maire.

Rendez-vous pris pour le 1^{er} février.

MELESSE (35) :

ciné-débat "*La mort est dans le pré*" le 23 mars.

PARTHENAY DE BRETAGNE (35) :

Le 12 décembre, suite à notre interpellation des maires de Rennes Métropole concernant l'abrogation de l'arrêté 2006, le conseil municipal a émis un vœu « *que le gouvernement prenne une décision sur les règles d'utilisation des pesticides, revienne sur l'arrêté de 2006 fixant les règles d'utilisation de pesticides et ne laisse pas de vide juridique dans ce domaine* ».

Rencontre avec Mr A. CROCQ, vice-président de Rennes Métropole en charge du développement Durable :

Le 22 décembre 2016, Marcelle TRAVERS, Marie France ANDRE, Henri BUSNEL et Michel BESANRD ont rencontré Mr CROCQ.

Nous avons abordé essentiellement 3 points :

- En cas de conflit entre un (des) riverain(s) et un agriculteur voisin épandeur de pesticides, quelle médiation conduire ? Quelle est la responsabilité du maire ?
- Pour les terres possédées par la commune ou par Rennes Métropole, en baux précaires avec des agriculteurs, peut-on envisager des baux ruraux à restriction d'usage (= en agriculture biologique) ?
- Pour les futurs lotissements, envisager dès maintenant des Zones Non Traitées (ZNT).

Nous lui avons envoyé le compte-rendu et attendons ses réponses (Voir courrier joint).

Rencontre avec Mr de GUENIN, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne (DRAAF)

Le 16 janvier 2017, Dany CHEVREL, Jean François DELEUME, Armel RICHOMME et Michel BESNARD ont rencontré Mr de GUENIN, directeur et Mme ALAVOINE, sous-directrice.

A l'origine, nous avons demandé à rencontrer le Préfet de Région ; celui-ci nous a orienté vers la DRAAF.

Le thème était l'arrêté sur la protection des personnes vulnérables et le nouvel arrêté remplaçant celui de 2006. Il nous semblait que ce sujet concernait plus la santé (ARS) et l'environnement (DREAL) que la DRAAF.

Mr de GUENIN et Mme ALAVOINE nous ont accordé un long rendez-vous et la discussion a été parfois vive.

Voir le compte-rendu joint.

Consultation / Pétition de Générations Futures :

Nouvel arrêté sur les règles d'utilisation des pesticides en discussion publique :

<http://preview.mailerlite.fr/y9v7o1/541205567855658926/h2c5/>

ou suite à l'émission sur la FNSEA le 17 janvier :

[https://www.change.org/p/m-le-ministre-de-l-agriculture-prot%
c3%a9gez-les-citoyens-de-pesticides/u/19099769?utm_medium=email&utm_source=notification&utm_campaign=petition_update](https://www.change.org/p/m-le-ministre-de-l-agriculture-prot%c3%a9gez-les-citoyens-de-pesticides/u/19099769?utm_medium=email&utm_source=notification&utm_campaign=petition_update)

Rappel de ce qui s'est passé depuis la réunion du 17 décembre :

- **20 décembre** : Emission radio sur RCF (A. RICHOMME et M.BESNARD) / <https://rcf.fr/actualite/agriculteurs-de-retour-de-bruxelles-le-combat-contre-les-pesticides>
- **13 janvier** : Ciné-débat à LAVAL (53) avec les témoignages de F. SOURDRIL, JC CHEVREL et C. JOUAUX . La soirée était organisée par le groupe COLIBRI. Les médias locaux (Ouest France et radios locales) ont très bien relayé la soirée ; 165 personnes étaient présentes ; plusieurs personnes ont apporté de nouveaux témoignages
 - <http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/laval-53000/il-ete-expose-vingt-ans-aux-produits-chimiques-4736089>
 - <http://fidelitemayenne.fr/emissions/dossier-du-jour/10-01-2017https://www.francebleu.fr/emissions/>

Evènements à venir :

- **21 janvier** à CLEGUEREC (56) : participation à un espace « convergence des luttes »
- **28 janvier** à SENE (56) : participation au Forum social Local
- **14 février 2017** : conférence de Olivier KAH, neurobiologiste, directeur de recherche émérite au CNRS et à l'INSERM : **Quand notre environnement s'en prend à nos hormones.**
Bisphénols, phtalates, pesticides, résidus de produits pharmaceutiques... Autant de perturbateurs endocriniens accusés d'être responsables de la baisse de la fertilité, de l'autisme, de l'obésité, des cancers et autres pathologies.
A l'heure où la Commission européenne s'apprête à légiférer sur le sujet, la conférence fera un point objectif sur ces questions.
Conférence des Mardis de l'Espace des sciences- 20h30, salle Hubert Curien aux Champs Libres.
Entrée gratuite.
Marie Mad a réservé une douzaine de places.
Proposition va être faite à Olivier KAH d'une rencontre avec les membres du Collectif à un autre moment.
- **28 février** à 9h15 : audience au TASS à Rennes pour la demande de reconnaissance en maladie professionnelle de Claude LE GUYADER et Pascal BRIGANT
- **23 mars** : ciné-débat à MELESSE (35).

Dates de la prochaine réunion :

Mercredi 15 février 2017 à 19h30

Espace Anita Conti 10 rue du Trégor (en haut du bourg, près du cinéma l'Eveil et de l'ancien cimetière)

Betton (35)